



Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1997/576  
24 juillet 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 21 JUILLET 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Je souhaite aborder la question de la composition de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

Les Gouvernements autrichien et slovène ont proposé qu'un petit nombre de Slovènes soient inclus dans l'unité principalement autrichienne qui est déployée dans le secteur le plus à l'est de la zone tampon des Nations Unies à Chypre. Cette proposition s'inscrit dans le contexte de la coopération entre l'Autriche et les pays voisins en matière de maintien de la paix.

Après avoir procédé aux consultations nécessaires, je propose que la Slovénie soit ajoutée à la liste des États Membres qui fournissent des contingents à la Force.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

-----